



**Syndicat CGT Carbone Savoie**  
**Notre Dame de Briançon**  
**73260 la Léchère**  
Délégué Syndical : David PIVIER



## Résultat NAO 2014 : Le FILM

-**12 et 19 Décembre 2013**, Direction et syndicats CGT, CFDT et CFE-CGC négocient à Lyon pendant 2 demi-journées (7 heures au total) l'accord salarial 2014. -**19 décembre** au soir, les 3 syndicats unanimes jugent insuffisantes et inacceptables en l'état les propositions de la Direction, et décident de demander une troisième réunion de négociation. -**Le 19 Décembre** au soir, la Direction démarre sa propagande par une note de service informant du contenu de ses propositions, différentes selon qu'il y ait ou pas signature d'au moins une organisation syndicale non catégorielle et fixant au 8 Janvier 2014 le dernier délai pour parafier l'accord. -**Le 27 décembre**, Mme ROTON envoie aux délégués syndicaux centraux une fin de non-recevoir concernant la demande de 3ème réunion et propose des rencontres séparées avec chaque syndicat représentatif à partir du 6 janvier. -**Le 6 Janvier 2014**, La CGT, fidèle à la décision intersyndicale de ne pas démordre d'une 3ème réunion de négociation a refusé officiellement de rencontrer la direction sans les 2 autres syndicats et les en a informés. -**Le 7 Janvier à 13 H 30**, les syndicats CGT des 3 sites se sont réunis en conférence téléphonique et ont confirmé par E-mail à la Direction que **la CGT ne signera pas en l'état et en l'absence d'une 3ème réunion de négociation**. -**Le 7 Janvier à 14 Heures** : Mme ROTON annonce par E-mail aux 3 délégués syndicaux centraux que la Direction propose d'augmenter le supplément intéressement de 150 €. -**Le 7 Janvier à 14 Heures 30** : La CFDT annonce par tract à NDB qu'elle signera l'accord proposé.

**Rideau !... Le Film est terminé, Mme ROTON a obtenu la signature qui lui fallait, il n'y aura pas de 3ème réunion de négociation.**

**Le FOND:** -l'augmentation générale des salaires (la seule garantie à tous) sera de 0,7 % pour les ouvriers et employés et de 0.6 % pour les AM, alors que l'inflation pour 2013 est estimée par le ministre de l'économie à 1.3 %. -Les augmentations individuelles (certains tous les 5 ans): 0,4 % (O-E) et 0,5 % (AM) ... Pour les chanceux qui vont y émarger, nous n'atteignons toujours pas le niveau de l'inflation. -+ 5 % sur la part patronale de la mutuelle c'est un cadeau de 1,4 € par mois. -Laprimede vacances (50 % du salaire de base) voit son plancher passer de 950 à 1000 € : c'est entre 1 et 50 €de plus pour ceux qui ont moins de 2000 € de salaire de base. -Quel que soit son montant, le supplément d'une prime d'intéressement dont il nous est impossible de vérifier le calcul avant que l'on nous l'annonce, c'est exactement comme en période de solde, s'émerveiller du pourcentage de rabais affiché par le vendeur sans connaître au départ le prix de vente réel de la marchandise.

**La CGT ne négocie jamais en catimini. La CGT négocie pour du salaire pas sur des primes éphémères.**

**La CGT Carbone Savoie NBD , VX , LZ**

Le 8 janvier 2014